Imaginons...

des lieux de vie proches de notre nature

Smala écovillages

Éco-logements en coopérative pour familles, séniors, créatifs...

DE LA CRÉATIVITÉ SOCIO-CULTURELLE À L'ÉCOLOGIE COMMUNAUTAIRE : ECOPOL

Après 20 ans d'expériences et la gestion de plus 40 écohabitats créatifs, Smala a lancé en 2013 les services et label **Ecopol**. Nous aidons à la création et l'autonomisation d'écolieux humanistes composés de 5 à 15 foyers indépendants, avec :

- Logement inter-générationnel
- Écoconstruction avec matériaux naturels
- Partage d'espaces, de matériels et de véhicules
- Services aux habitants, fournis par… les habitants !

ECOPOL
Lieux de vies

Nos valeurs communes

- Vivre ensemble
- Créativité
- Coopération
- Solidarité
- Bien-être durable
- Respect de l'environnement

« Ensemble, on va plus loin… »

24 mars 2015 – Verrée à l'occasion de la pose de la 1re pierre du 1er écovillage de Romandie à Grandvaux

BIENVENUE DANS VOTRE ÉCO-LOGIS !

Des logements privés et indépendants...

- De 30 m² à 200 m² sur un ou deux étages
- Lumineux, modulaires, coûts modérés
- Confort, simplicité, matériaux sains
- Économies d'énergies et recyclage

...avec en plus des espaces partagés :

- Lieux polyvalents : cafétéria, salle de fête, garage/dépôt, ateliers bricolage
- A l'extérieur : potager, place du village, four à pain, jeux pour enfants
- Au quotidien : espaces détente/loisir, épicerie, exposition, salles polyvalentes
- Vie professionnelle : locaux multi-fonctions, loués à la journée ou au mois
- Et bien sûr, toutes vos initiatives à développer petit à petit

« Y'a des choses qu'on perd, y'en a d'autres qu'on récupère. C'est ça la vie communautaire »

François de la Smala, maison Chandieu 15, à Lausanne en 1998

ECOPOL, UN ESPACE DE LIBERTÉ

Nous pouvons être coordonnés...

- Chacun peut créer et proposer sa propre activité au service de besoins communs
- Une séance de travail et de partage par mois pour coordonner nos échanges et développer des activités
- Des temps de modération et de dialogue, accompagnés par des médiateurs formés, permettent de transformer les points de divergence en propositions d'amélioration
- Des mini-ateliers de formations pour apprendre à co-gérer l'écologie communautaire dans l'évolution et le contrôle des règles de gestion des services

+ d'infos
dans notre contrat social Ecopol sur www.lasmala.org/Institut/

...tout en gardant notre vie privée et notre rythme personnel

- A chacun son espace privé, sans obligation de partager son logement
- A chacun aussi son rythme de vie (une seule séance par mois tous ensemble)
- Les services sont proposés et non pas imposés
- Accès à un réseau de lieux et fournisseurs partenaires

« Vivre tous simplement, pour que tous puissent simplement vivre »
Mahatma Gandhi

Fête de pré-inauguration de l'écovillage Smala Berber,
25 novembre 2017, Grandvaux

LE PLUS « POUR TOUS » : DES SERVICES !

Dans les Ecopol existants :

- Conciergerie pour la gestion des espaces partagés
- Aides aux économies d'énergie et au recyclage
- Paniers de fruits, légumes et pain livrés régulièrement
- Transport de personnes et de biens, service Mobility
- Entraide pour les usages d'internet et multimédia
- Et toutes vos initiatives (soins, arts...)

Pour démarrer votre Ecopol :

- Étude technique et financière
- Écoconstruction Minergie
- Gérance immobilière éthique
- Secrétariat multi-service
- Conciergerie socio-culturelle
- Coaching sur-mesure

Avec une équipe d'architectes, économistes, gérants, artistes, sociologues, informaticiens...

« Il faut s'entraider, c'est la loi de la nature »
Jean de la Fontaine

©Steven Barringer

LE PLUS « FAMILLES » : ENTRAIDE

Face au coût du logement et aux besoins des familles, Ecopol permet d'alléger le budget domestique grâce à la mutualisation de biens et de services.

- Mamans de jour/baby-sitting partagé
- Devoirs surveillés
- Entraide entre parents
- Vos initiatives (vacances, repas partagés…)
- Espaces modulaires pour familles monoparentales, recomposées, voyageuses…

Possibilité de générer des revenus sur place à temps partiel, dans une Coopérative d'activité et d'emploi, voir www.aptes.ch.

Les parents ont la priorité sur les mandats de concierges sociaux, pour fournir des services aux séniors et aux familles, au titre de micro-entrepreneurs de l'Économie Solidaire vivant dans l'Ecopol.

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »

Proverbe africain

LE PLUS « SÉNIORS » : VIVRE ENSEMBLE

Retrouver l'entraide et la sécurité grâce au vivre ensemble !

Ecopol permet aux séniors d'évoluer dans un cadre de vie adapté à leurs besoins en matière d'accessibilité (mobilité) et de services à la personne. Ils peuvent aussi partager leur expérience de vie ou leurs compétences à travers une activité valorisante, utile aux autres habitants. Notre partenaire Apress apporte son expertise (Analyses Projets et Réalisations en Santé Sociale, www.apress.ch).

Des services à la carte :

- Repas à domicile
- Dépannage informatique
- Thérapies douces sur place
- Service de chambre et lessive
- Transports et livraisons express
- Vos besoins, vos idées...

Des options d'activités enrichissantes :

- Entretien du jardin potager, maman de jour et ateliers tous âges...
- Possibilité de créer sa propre offre de service pour générer un revenu complémentaire (bed & breakfast, artisanat) avec des bénéficiaires mixtes entre résidents-habitants et visiteurs ponctuels

« Vivre c'est changer du temps en expérience »

Caleb Gattegno

LE PLUS « ACCESSIBILITÉ » : ERGONOMIE ET COOPÉRATION

À un moment ou à un autre de notre vie nous pouvons rencontrer tous des limites, des difficultés et des handicaps d'accès. C'est pourquoi Ecopol intègre les dimensions suivantes :

- Logements fonctionnels et ergonomiques, conçus selon vos besoins
- Signalétique pédagogique pour vous et vos proches
- Possibilité éventuelle de générer des revenus en coopérant dans des micro-entreprises
- Services aux personnes (identiques aux séniors, voir page précédente)

Nos partenaires spécifiques

Pro infirmis (www.proinfirmis.ch),
et le Réseau européen www.une-ville-pour-tous.org

pro infirmis

Town for All

« L'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

LE PLUS « CRÉATIFS ET PERSONNES EN TRANSITION » : MODULARITÉ

Les espaces dans les Ecopols sont particulièrement modulables, pour éviter les « lits froids » (espaces inutilisés une bonne partie de l'année). Des « **concierges socioculturels** » assurent la qualité du service, leur mission se situant entre celle de concierge et celle d'animateur socioculturel : faciliter, ranger, vérifier, décharger, communiquer, anticiper, connecter…

Les frais pour toute transition (je quitte, j'arrive, j'utilise pour un jour…) permettent d'assurer l'entretien et le changement temporaire d'attribution des espaces. Avec ces intermédiaires, un atelier privé peut devenir salle de cours et vice-versa. Un logement privé peut devenir chambre d'hôte (B&B) pendant vos vacances. Plus largement, chaque Ecopol est un lieu pour se ressourcer et se réorienter, car il y a de belles infrastructures communes (mini-SPA, salle de sport et de jeux, bibliothèque), des services bien-être et une riche vie associative et culturelle (expos, projets , repas…).

Pour les **créatifs et artistes** qui ont une forte sensibilité sociale et pédagogique, les lieux de vie labellisés Ecopol offrent des conditions idéales. Dans divers ateliers et espaces polyvalents, ils peuvent créer leurs œuvres (musique, sculpture, peinture, théâtre…) mais aussi interagir avec des thérapeutes, des assistants de projets, et organiser des stages de formation, des expositions, des projets de recherche, des créations de micro-entreprises…

Pour les **personnes en transition** (familiale, professionnelle) et les familles recomposées : elles y trouvent des espaces temporaires ou durables de logement, dont la taille peut varier en fonction de leurs besoins. Un Ecopol permet à un père de famille d'avoir un studio la semaine, et d'accueillir des enfants le week-end en cas de garde partagée dans le logement d'un voisin qui l'a transformé le temps d'un week-end en Bed & Breakfast. Un Ecopol permet aussi d'accueillir pour quelques mois des Suisses qui rentrent de l'étranger après y avoir résidé, avant de rebondir ailleurs, et aussi des stagiaires, des étudiants de passage… Un tel panachage est possible grâce, là aussi, aux concierges socioculturels.

« Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre »

Feu Albert Jacquard, parrain de la Smala dès 2001

TIR GROUPÉ & SMALA
25 ans d'histoire

Smala
Tout un art de vivre

1997
L'équipe initiale de Tir Groupé crée l'association Smala et re-gère des maisons à Chandieu, Lutry, Pully... On organise des Nuits de la Photo.

1996-2003
On déménage pl. Chateau 3, gros travaux avec ateliers, services aux artistes, concerts, inter-squats... L'équipe initiale passe la main, la nouvelle équipe échoue en 2003. Cette expérience nous renforce.

1993-1995
Après 3 ans de gestation au Flon, création officielle de l'assoc. Tir Groupé au Labyrinthe de la place Arlaud : un 32 pièces mixant logements, expositions collectives, formations... une autre forme d'animation socioculturelle émerge.

2000-2003
Hibernation partielle pour prendre du recul. Visites d'écovillages inspirants : Torri-Superiore, Findhorn, Auroville, Damanhur, Piracanga...

2004-2012
Re-gestions créatives et écologiques de maisons : Mont d'Or, Curtat, Beaumont, Pichard, Grandvaux...

2007-2012
Reconnaissance fédérale & UE : 4 mandats d'innovation sociale sur l'art de vivre ensemble micro-entreprenariat salarié, handicaps, éco-construction...

1998-2002
Création de TRICYCLE, pl. Tunnel 18, ateliers d'artistes, salles polyvalentes...

1999-2001
Relance de la Voile d'or (Vidy). Visite surprise chez Mobutu.

2005-2009
Incubation d'APRES-Vaud, Économie Sociale & Solidaire. 100 organisations réunies. Films, événements... mission accomplie !

2006
Création coopérative Bâtir Groupé.
Objectif : moins de déménagements en développant des projets immobiliers non spéculatifs, animés par Smala.

2013
Lancement du projet et services Ecopol pour la création d'écolieux en romandie.

2014-2018
Construction des écovillages labellisés Ecopol de Cheiry (inauguration 2016) et Grandvaux (inauguration 2018)

ECOPOL
Lieux de vies

A LA SOURCE DU PROJET, UNE EXPÉRIENCE PRATIQUE DE 25 ANS

L'association Smala, co-initiatrice d'Ecopol, a d'abord géré une trentaine de maisons sur 15 ans. Puis dès 2008, nous avons réalisé quatre projets d'innovation socio-pédagogique sur fonds fédéraux, dans le cadre de programmes de l'Union européenne. C'est une reconnaissance de notre travail de pionnier, et de la logique intégrée (multi-disciplinaire) qui nous caractérise.

Concrètement, nous réunissons maintenant dans le label Ecopol les expertises suivantes :

- Une structure d'appui aux micro-entrepreneurs (www.aptes.ch) pour qu'ils puissent habiter sur place et y gagner leur vie.
- Plusieurs réseaux d'écoconstruction (en Romandie lamaisonnature.ch, en Europe inater.net pour l'isolation terre crue et chaux).
- Un réseau d'appui à l'accessibilité pour tous, pour les personnes en handicap, même temporaire (www.une-ville-pour-tous.org).
- Des liens de qualité avec des fournisseurs proches de nos valeurs (banque, assurance, fiduciaire, agriculteurs, recycleurs...).

Selon nos expériences, dans des logements respectant les critères dits « Ecopol », une fois construits il faut 3 à 5 ans pour que le groupe installé trouve son rythme de croisière.

« L'expérience, c'est encore le meilleur enseignement »

Madeleine Ferron

Une tribu helvète en mouvement

La Maison Écologique
Paris, 23 novembre 2017

La Gruyère | Samedi 4 mars 2017 | www.lagruyere.ch

Des services aux habitants fournis par les habitants

La Gruyère
4 mars 2017

RÉGIONS | 17

Un projet de cohabitation écologique est en marche depuis un an dans la Broye à Cheiry. Reportage

Partager et s'entraider entre voisins

«Il faut aussi savoir mettre des limites»

DEUXIÈME IMMEUBLE EN PROJET

La Liberté
23 septembre 2017

HABITER ENSEMBLE

MAIS CHACUN CHEZ SOI

COOPÉRATIVE D'HABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE. APPARTEMENTS EN ALTERNANCE. UNE SEMAINE SUR DEUX. NOS HABITUDES DE LOGEMENT ÉVOLUENT

dossier

« L'HABITAT PARTICIPATIF N'EN EST QUE SES DÉBUTS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX À VOULOIR VIVRE AINSI, PLUS NOUS AURONS DES CONSTRUCTIONS NOVATRICES »

Magazine Femina
5 novembre 2017

Théo Bondolfi, le bâtisseur qui croit en l'avenir des coopératives

un premier bâtiment à Cheiry (FR). Mais c'est Bâtir Groupé, où 120 chambres sont prévues.

Le Matin Dimanche
Août 2016

OÙ ET COMMENT BÂTIR CE RÊVE ?

En Romandie, nous avons trouvé plusieurs terrains.

Depuis 2013, nous avons acheté des terrains et construit les premières éco-communautés de romandie membres du réseau européen des écovillages, à Grandvaux et Cheiry, pour 2x 30 personnes environ. Début 2018, des écolieux plus grands sont à l'étude dans d'autres régions romandes, notamment en Gruyère. Leur réalisation dépendra des fonds que nos membres placeront dans ces initiatives, toutes portées par des groupes de travail multidisciplinaires (architectes, économistes, gestionnaires, artisan-e-s...).

Placer ses fonds dans une coopérative au label Ecopol ? Un choix utile avec un bon rendement.

Placer ses fonds dans un tel projet, c'est soutenir des valeurs durables.

Début 2018, nous proposons aux membres de la coopérative Bâtir Groupé un rendement jusqu'à 2 % par an, pour des placements dès 10 000.- CHF.

Notre démarche offre une garantie très solide en contrepartie de ces placements en parts sociales par nos membres : c'est le terrain et les logements construits par notre coopérative d'utilité publique, sans spéculation financière. C'est un rendement fixe, sans grandes fluctuations, à l'opposé de l'économie de casino qui domine encore aujourd'hui, et ne rapporte même pas toujours autant.

De plus, notre approche est dans l'air du temps : résidence-service, espaces partagés, logements « mixtes » (intergénérationnels), écoquartiers, B&B... Autant d'aspects du secteur immobilier éthique qui sont en pleine croissance.

Un modèle économique coopératif à plus d'un titre.

Les locations sont attribuées en priorité à ceux qui ont fait un placement.
Les loyers sont bloqués, ils n'augmentent pas, contrairement aux locations via des régies à but lucratif.
La coopérative Bâtir Groupé est à but non lucratif, elle ne peut pas revendre à un tarif supérieur.
Elle soustrait donc durablement les biens immobiliers à la spéculation.
La coopération s'exprime aussi par le partage d'espaces et de services : ainsi on paie moins et on a plus d'espaces de vie.

« Des Ecopols en Suisse romande ? Pourquoi pas ! »

Inauguration écolieu Smala Chéri à Cheiry le 21 août 2016

TÉMOIGNAGES DE L'AVENTURE HUMAINE

Christiane Charrière, cohabitante lotissement Ecopol Berber, retraitée active

En m'installant dans l'écovillage Smala Berber, ma vie a changé. J'ai retrouvé l'esprit de famille intergénérationnelle que j'aimais tant dans mon enfance, et je peux continuer à être utile, à partager de bons moments de la vie en toute simplicité avec des enfants petits et grands. C'est un soulagement de savoir que je peux bénéficier de soutien si j'ai des coups durs de santé, et aussi pour utiliser des ordinateurs.

Marlène et Pierre-André Pouly, cohabitants lotissement Ecopol Berber, 42 ans de mariage en 2018

Nous avons toujours vécu dans des lieux porteurs de vie et de quête de sens. Communautés de base des années septante, Institut œcuménique de Bossey, vie paroissiale, puis centre réformé de Crêt-Bérard. Au moment de la retraite, il nous paraissait pour ainsi dire évident de rejoindre un milieu porteur de ces mêmes valeurs et désireux d'apporter sa contribution aux enjeux sociétaux actuels.

Lucélia, mère de famille

C'est l'occasion de travailler dans l'administration de projets à distance, depuis la maison, pour des petites entreprises du réseau Ecopol. *Je peux aussi offrir à mon enfant un accès à l'essentiel de la nature, comme un potager et du petit élevage. En plus, nous pouvons nous entraider entre voisins pour la garde des enfants, les repas, les achats, les sorties... Cela me donne confiance et courage au quotidien pour assumer mes divers rôles de mère, épouse, coopératrice...*

Fabien, étudiant et micro-entrepreneur

J'ai fait l'armée, du sport, j'étudie le journalisme. En 2009, j'ai découvert Ecopol *et son cluster de micro-entreprises qui m'a employé durant toute mes études, en fonction de mes disponibilités (10 % pendant mes cours, 80 % pendant mes vacances), pour tout type de travaux techniques, administratifs et web : c'est le programme « carrière de sens » du partenaire d'*Ecopol *: l'association www.aptes.ch. J'ai ainsi travaillé dans diverses maisons gérées par Smala pour les projets de sens qui y sont réalisés : économie solidaire, livres et films pédagogiques... C'est un job d'étudiant bien plus passionnant que de travailler dans un supermarché, cela m'aide pour mon avenir social et professionnel.*

ÉCO-CONSTRUCTION

Les prestations de l'habitat sont de haute qualité environnementale (certification Minergie)

- Ossature bois avec essences locales (pin, sapin, mélèzes, épicéas)
- Orientation bioclimatique (baies vitrées et véranda orientées au sud)
- Revêtements possibles en chaux, terre crue ou paille
- Toilettes sèches et collecte de l'eau de pluie
- Solaire thermique et chauffage à bois (pellets)
- Finitions intérieures naturelles avec vos idées

Bâtir Groupé

Possibilités de planifier des formations pour divers groupes, des chantiers festifs, de l'autoconstruction afin d'apprendre en pratiquant...

eco SUPPORT
Eco-construction & immobilier humaniste

Coopérative et maître d'ouvrage : www.batirgroupe.org
Entreprise générale de construction : www.ecosupport.ch

« Construire c'est collaborer avec la terre »
Marguerite Yourcenar

Soirée Smala CoCo à gare 5 Grandvaux

Repas de Noël entre amis

Stand au marché des artisans de Cully

Réunion de travail avec un de nos membres experts, Philippe Biéler, ancien conseiller d'État en charge de l'aménagement du territoire

Adaptation de l'article paru dans la revue « Achetez Moins ! » décembre 2012.

ECOPOL, UNE PROPOSITION INNOVANTE FACE À LA CRISE DU LOGEMENT ?

En pleine crise du logement, l'équipe de l'association Smala lance le projet de label Ecopol.

Cette initiative, qui s'est construite progressivement à partir de plusieurs expériences d'écologie communautaire, tente une synthèse des bonnes pratiques mises en application partout dans le monde. Cette synthèse a été agrémentée de règles de fonctionnement cohérentes où chacun peut trouver sa place au sein d'une communauté de biens et de services. Entretien avec Théo Bondolfi, incubateur d'innovations sociales pour Smala, par Pryska Ducoeurjoly, journaliste française spécialisée en éco-attitudes.

Le projet Ecopol propose des solutions face à la crise du logement. Pouvez-vous expliquer les grandes lignes du projet ?

Ecopol est un assemblage, le plus digeste possible, d'un ensemble de bonnes pratiques que nous avons mises en œuvre autour de quatre axes principaux de l'écologie communautaire : le logement intergénérationnel, l'écoconstruction, la mutualisation d'espaces, de matériels et de services, et la génération de revenus sur place (services aux personnes et micro-entreprises solidaires).

D'où est venue l'idée ?

Tout a commencé dans les années 90, avec l'association Tir Groupé, renommée ensuite Smala. Nous avons assuré la gestion d'une trentaine de maisons créatives, où l'on pouvait cohabiter ET coopérer sur des projets artistiques, sociaux, environnementaux, interconnectés. Avec le temps, nous avons abouti avec un pôle d'écologie communautaire : Ecopol. Une mixité qui, à notre sens, en fait un ensemble cohérent, durable et dynamique. Quant à l'équipe de base, composée d'une dizaine de personnes d'horizons variés, elle ne s'est jamais dissoute, elle s'est même renforcée avec le temps.

Quel est l'objectif aujourd'hui?

Développer un réseau de lieux à plus large échelle avec non seulement quelques aspects comme l'éco-construction ou l'inter-génération, mais réunir toutes les dimensions de l'écologie communautaire dans un même lieu. A l'horizon 2014-2016, nous avons plusieurs terrains en vue pour 25 à 40 foyers composés de familles, de séniors, d'étudiants, de personnes handicapées ou en transition, incluant des ateliers et bureaux pour les habitants. Les foyers peuvent aller du simple studio au 10 pièces pour des familles recomposées. A long terme, nous prévoyons de créer un réseau de lieux portés par cette formule, qui conjugue cohabitation et coopération.

Selon vous, les pratiques respectueuses de l'environnement sont plus faciles en communauté, Pourquoi ?

Parce qu'entretenir un potager, recycler en détail, réparer des meubles de seconde main, gérer la signalétique d'un lieu, organiser des fêtes ou de petites formations, gérer les commandes d'achats bio, utiliser les ordinateurs de manière écoresponsable... cela demande une disponibilité et une habileté considérable si on reste sur une gestion individuelle.

Donc, lorsqu'on n'a pas le temps et qu'on est peu solidaires entre voisins, il est difficile de gaspiller moins ! C'est pour cela que nous proposons au contraire de partager, mutualiser les ressources et les efforts. Il est plus facile d'entretenir un jardin partagé par quelques foyers. De même, nous pouvons mieux animer du co-voiturage, un système de garde des enfants, une aide aux tâches ménagères ou encore avoir un ordinateur durable et sous logiciels libres. Nous pouvons créer de l'emploi pour cela et partager les frais entre des cohabitants. Nous le faisons déjà depuis 1993 ans à petite échelle, et nous sommes prêts à déployer cette démarche plus largement.

Cette solidarité permet de vivre vraiment la « sobriété heureuse », la « simplicité volontaire », mais également « la jubilation dans l'effort de vivre ». Ce dernier point recouvre l'idée que les efforts demandés par l'écologie communautaire peuvent nous rendre plus heureux sur le long terme.

C'est le contraire de la vie à crédit : on plante des graines, on entretient les jeunes pousses avec amour, et seulement ensuite on récolte les fruits, l'abondance vient alors naturellement.

Comment préserver la structure familiale au sein de la vie en collectivité ?

Dans notre projet, le noyau familial demeure. Chaque foyer possède son espace de vie dédié : salle de bains, cuisine, salon, chambres privées.

Mais dès qu'il s'agit de créer un atelier de bricolage, une salle de jeux ou tout espace ou service pouvant servir à tous, nous entrons dans la logique de biens partagés, mutualisés. L'idée est que chacun réduise un peu son espace personnel, de 25 % environ, au profit d'espaces communs de plusieurs dizaines voir centaines de m^2.

A quoi ressemble la vie dans Ecopol ?

Liberté totale de rythme: chacun vit sa vie, fait ses choix. Il n'y a pas d'autorité centrale mis à part pour les loyers. Seule obligation de donner du temps : une séance par mois (durée 4h) pour définir ensemble quoi et comment partager parmi les produits et services (jardin, entretien, fêtes...).

Ce n'est donc ni communiste, ni capitaliste, c'est un nouvel art de vivre, dit écologie communautaire.

Une bonne communication dans un groupe n'est pas si facile... Comment gérez-vous les relations humaines et les conflits ?

Effectivement, apprendre à gérer les désaccords, à communiquer et à collaborer nécessite d'adopter un nouveau regard, de remettre en question certaines croyances, de faire évoluer quelques pratiques. Nous apprenons ensemble avec des outils comme la communication non violente, la tolérance et le pardon, l'écoute active, la gouvernance participative, et aussi des dynamiques plus formelles comme l'évaluation de satisfaction ou encore la gestion par objectifs. Ce qui compte, selon notre expérience, c'est que pour toute activité, il y ait un-e seul-e responsable. La responsabilité individuelle est une des clés de succès dans l'esprit Ecopol. Pour chaque décision, charge à chaque responsable de s'associer avec d'autres pour préparer des propositions en petits groupes de travail, de chercher dès le début à récolter divers avis et à sentir l'ambiance afin que les concernés se sentent consultés et non pas exclus.

Puis lorsque tous les cohabitants des divers foyers se rencontrent (réunion de maison), on essaie surtout d'entériner, de valider les détails, mais on évite de déballer et d'impliquer tout le monde dans toutes les réflexions. Ainsi on se ménage (moins de prise de tête) et on a un bon équilibre entre s'impliquer et se relaxer.

De plus, chaque foyer étant autonome, c'est uniquement dans le partage de certains biens et services que la communauté s'exprime. Le mot communauté est souvent perçu sous sa forme la plus radicale : tout le monde dans un seul foyer avec partage de la cuisine, salle de bains voir même de la chambre à coucher. Ce n'est pas du tout l'idée d'Ecopol.

Qu'est-ce qui est partagé concrètement ? Comment ?

Pour la Suisse, nous avons défini une somme plancher de 3.- CHF par m^2 loué et par mois pour les biens et services partagés (alias « mutualisés ») : entretien du jardin potager, location et nettoyage des espaces communs, achats de produits (nettoyage, matériel, outils, épices), connexion internet et téléphonie avec plusieurs numéros chez le même fournisseur, divers abonnements à des journaux, etc.

Donc si vous êtes une famille qui a 80 m^2 pour son logement dans la formule Ecopol, vous mutualiserez des biens et des services pour au minimum 240.- CHF (soit 80 m^2 × 3.- CHF/m^2). En bons gestionnaires, vous participerez à la réflexion et aux décisions concernant cet argent dans les réunions mensuelles. Ensemble, nous cherchons le consensus et la modération, même si on n'y arrive pas toujours entièrement.

Idéalement nous encourageons une mutualisation de 8 à 10.- CHF/m^2/mois, car nous nous proposons d'aller un peu plus loin dans la mutualisation ; par exemple : transports partagés, plus grandes salles polyvalentes avec ateliers, petit élevage, plus d'achats d'aliments bio en gros... Mais cela dépend de chaque lieu, des économies d'échelles possibles, du degré d'intérêts communs des cohabitants...

Au fond, le but d'Ecopol, pôle d'écologie communautaire, c'est cette mutualisation des « charges », au-delà du loyer qu'on va mettre ensemble. On utilise internet pour que ces mises en commun soient flexibles, sur mesure, adaptées aux besoins réels des co-habitants, et aussi pour permettre à ceux qui coordonnent ce partage, d'être rémunérés pour leur travail de facilitateur/intermédiaire/animateur...

C'est cette mutualisation qui fait la différence avec les écoquartiers, c'est le « plus ». Cela ne fonctionne que pour les gens conscients qu'ils paieront moins cher et/ou auront de la meilleure qualité. Ils mutualisent l'achat de ces biens et services, plutôt que de le faire séparément, et ceci sans perdre leur liberté de rythme. Les services web permettent maintenant de réduire les sentiments d'injustice ; par exemple, si pendant un mois je suis en voyage, mon paiement mensuel pour les aliments partagés est mis en compte comme un avoir à utiliser pour les mois suivants, ainsi je pourrai bénéficier de plus d'aliments du stock commun quand je rentre de voyage. Pour définir ensemble quels biens et services sont mutualisés, et pour définir les règles de partage, on organise en moyenne une séance de coordination par mois ; et c'est là qu'il y a des risques de mécontentement, de conflit, qu'on essaie d'anticiper au mieux, en ayant une équipe de coordination la plus large possible, où la confiance règne.

Plus statistiquement, au vu de nos expériences depuis 1992, dans au moins 10 maisons communautaires gérées sur plus de 5 ans, une moyenne de 3 à 4 ans est nécessaire pour qu'un groupe de cohabitants stabilise sa dynamique et trouve ses rythmes de croisière. Donc la patience est de mise au début.

En guise de formation continue et pour enrichir notre vision du monde et de l'écologie au-delà de sa seule dimension technique des énergies renouvelables, nous disposons d'un beau patrimoine sans cesse renouvelé de films et d'ouvrages instructifs autour de ces questions de l'écologie communautaire. C'est aussi cela le livre et les films Ecopol. C'est une aide qui permet aux nouveaux arrivants de mieux parvenir à trouver leur place dans les divers pôles de cohabitation et de coopération d'un Ecopol.

Qui peut participer et comment ?

Avec le temps, on a développé des mécanismes d'intégration et d'accompagnement des nouveaux arrivants, afin que chaque personne ait toutes ses chances de trouver sa place dans les divers pôles de cohabitation et de coopération et d'évoluer sur son chemin personnel. Il y a 3 options, en fonction de la situation de chacun.

1. Placer & habiter
2. Placer des fonds pour soutenir
3. Habiter dans un Ecopol

1. Placer & habiter

Placer ses fonds et habiter, c'est la formule la plus en phase avec les valeurs et l'esprit des coopératives.

Les logements sont attribués en priorité aux personnes qui apportent des fonds propres (sous forme d'acquisition de parts sociales, forme de placement éthique).

Concrètement, pour la valeur totale de chaque logement, la coopérative a besoin d'environ 20 % de fonds propres.

Vous acquérez des parts sociales à hauteur de ces 20 %, et les récupérez si vous quittez votre logement.

Parfois, on peut réduire ces fonds à 15 % voire 10 %, si on peut trouver des aides fédérales ou des cautionnements.

2. Placer des fonds pour soutenir

Choisir d'acheter des parts sociales de la Coopérative Bâtir Groupé, c'est soutenir la réalisation de lieux de vie au label Ecopol, sans pour autant spéculer. L'immobilier (terrain + maison) garantit la stabilité financière du placement.

Le rendement prévu est de 2 % par an pour 2018, ce qui est assez courant dans le domaine des coopératives d'habitations.

Les comptes de la Coopérative sont audités par une fiduciaire (contrôle externe).

Fin 2017, la coopérative Bâtir Groupé est composée de 86 membres ayant placés entre 10 000.- et 250 000.- CHF (moyenne env. 50 000.- CHF). Tout détenteur de parts peut demander à récupérer son argent, moyennant délai d'un an en moyenne.

Vous avez des fonds
et souhaitez les placer utilement ?
Contactez Théo Bondolfi (076 376 97 76) ou
info@batirgroupe.org.
Dossier et formulaire d'adhésion via www.lasmala.org
Et surtout, venez aux soirées premier contact.

3. Habiter dans un Ecopol

Dès qu'il y a des placements qui sont effectués par des gens qui ne veulent pas habiter mais seulement soutenir l'esprit Ecopol, on peut proposer des logements à des personnes qui n'ont pas de fonds propres, ce qui favorise la mixité des situations financières des co-habitants.

On commence par conclure un contrat de bail à durée déterminée, de 6 à 12 mois. C'est un essai, pour s'apprivoiser mutuellement avant de s'engager durablement. Dans une deuxième étape, on établit un contrat de bail à durée illimitée.

Si un-e habitant-e veut partir temporairement (par exemple voyage d'un an) et retrouver son logement à son retour, c'est possible. Pendant la vacance, ce sont les habitants qui réattribuent le logement.

C'est cette formule d'attribution par cooptation et en 2 étapes qui fait la différence avec d'autres coopératives d'habitations ou résidences-services en propriété privée. Elle permet que les voisins soient choisis et non pas subis, ce qui favorise la dynamique d'apprentissage de l'écologie communautaire, tout en préservant la sphère privée.

Le mot de la fin ?

Difficile de comprendre Ecopol sans l'avoir vécu !

C'est pour ça que Smala propose des expériences sur mesure, d'une soirée, d'un week-end, d'une semaine, d'un mois, et des vacances dans des écovillages plus grands...

Pryska Ducoeurjoly
Rédaction

Yann Le Cahain
Création graphique

Révisé par ***Mariette Glauser***
Ancienne présidente et co-fondatrice de la Smala

LE RÉSEAU MONDIAL DES ÉCOVILLAGES (GEN)

Créé en 1995, à la même époque que la Smala, le GEN propose d'aller au-delà de l'écologie technique, tout comme Ecopol. « Village » signifie ici « convivialité ».

Pour en devenir membre, un écolieu remplit les critères suivants :

- Au moins 8 adultes y vivant ensemble depuis au moins 2 ans
- L'intention de développer un art de vivre équilibré, écologique, social et culturel
- Des objectifs communs et une gouvernance claire (statuts, processus de décision).

En 2017, on compte en Suisse une demi-douzaine d'écovillages, surtout en Suisse allemande. De plus, dans le livre Ecopol, le chapitre 2 est consacré à la description des divers écohabitats : communautés intentionnelles, écoquartiers, villes en transition, écovilles, peuples premiers...

Smala est membre du GEN depuis 2014, et en est la représentante pour la Romandie. Chaque écolieu labellisé Ecopol inclut les critères du GEN ci-dessus, plus les suivants :

- Bureaux et ateliers partagés, entraide planifiée pour générer des revenus sur place
- Propriété en coopérative d'habitation ou équivalent (pas de spéculation immobilière)
- Gestion courante facilitée par des modèles adaptables, basés sur l'expérience pratique, tels que des modèles de contrat, ordres du jour, règlements de maison...

Avec ce label Ecopol, Smala contribue aussi à l'intégration des premières communautés romandes à ce réseau mondial, riche de milliers d'écolieux inspirants.

GLOBAL ECOVILLAGE NETWORK

LES PARTENAIRES DU LABEL ECOPOL

En Romandie depuis 1993, la Smala a donné des mandats à plus de 200 entrepreneurs dans de nombreux domaines : architecture, écoconstruction, formation d'adulte, médiation relationnelle, réalisation de modèles de contrats (bail, services), solutions de toilettes sèches, permaculteurs, plan financier pour l'économie solidaire, incubation d'entreprises…

Pour le label Ecopol, nous avons sélectionné ceux qui sont les plus pionniers ET durables, afin de leur proposer d'intervenir au cas par cas dans le développement d'écolieux labellisés Ecopol. La liste évolue en permanence, selon les expériences. Exemples :

- Laurent Thurneer, fondation Summit – recyclage et gestion des déchets
- Emmanuelle Bigot, association Biocapi – conseils et solutions toilettes sèches
- Pierre Alain Indermuehle, Ecojardinage et leshopbio.ch – permaculture et produits bio

PARRAINS INSTITUTIONNELS ET CRÉATIFS D'ECOPOL EN ROMANDIE

Luc Recordon
Ancien conseiller aux Etats, Vaud
Avocat et ingénieur EPFL

Anne-Catherine Ménétrey-Savary
Ancienne conseillère nationale,
éditorialiste

Dominique Bourg
Philosophe, géoscience
UNIL

Michel Bloch
Président Coord21, association des collectivités et institutions romandes (et Ticino) engagées dans une démarche de développement durable.

Edmée Fleury
Chanteuse
Co-fondatrice du Trio Norn

Alexandre Cellier
Musicien du monde

K
Chanteur et
compositeur

Thierry Romanens
Musicien, humoriste et
comédien

CAP SUR L'INNOVATION SOCIALE – EN SUISSE ET EN EUROPE !

Dans le monde, de nombreuses initiatives ont en effet dépassé le stade de l'expérience pilote et fonctionnent à large échelle. Le projet Ecopol est un assemblage, le plus digeste possible, de toutes les bonnes pratiques communautaires.

Pour lier théorie, pratique et formation, les ruches créatives de Smala comprennent des cohabitats et aussi un institut de recherche et formation. L'équipe de cet institut participe à des programmes d'innovation sociale avec des partenaires de toute l'Europe et avec son partenaire APTES.ch, Association pour la Promotion de la Transdisciplinarité et de l'Entrepreneuriat Social. Chaque année, nous offrons des stages et formations pour des entrepreneurs sociaux et personnes en quête de sens. Nous partageons aussi notre expertise en citoyenneté numérique, avec la fondation Ynternet.org et la HES-SO. Plus d'informations sur www.lasmala.org/institut

Nous construisons des Ecopol, oui, oui !

Projet Cheiry 2 – En construction en 2018
Gare 5 Grandvaux – Extension à l'étude
Gruyère – Groupe de travail constitué

Voici un aperçu des thèmes d'expertise de la Smala, décrits aussi dans le livre Ecopol. Ce sont nos inspirations pour créer des pôles d'écologie communautaire :

Écovillages, **écovilles**, écoquartiers, **transitions town**, friches revitalisées, **permaculture & anthroposophie**, copyleft et culture libre, **créatifs culturels**, citoyenneté numérique, **sociocratie**, entreprenariat social, **communication non violente**, programmation neuro-linguistique, **phalanstère**, potlatch (culture du don), **complexity management**, incubation d'innovation sociale, **peuples premiers**, communautés intentionnelles, **économie sociale et solidaire**, compétences transversales, **formation informelle**, économie fonctionnelle, **écoconstruction**, bonheur intérieur net, **bio-habitat**, gouvernance ouverte, **nouveaux paradigmes**, savoir-être, **simplicité volontaire**.

Projet Gare 5
Grandvaux
Extension à
l'étude

Projet Cheiry 2
En construction
dès 2018

SOMMAIRE

Page 3 – De la créativité socioculturelle à l'écologie communautaire
Page 5 – Bienvenue dans votre Eco-Logis !
Page 7 – Ecopol, un espace de liberté
Page 9 – Le plus « pour tous » : des services facilités par Internet !
Page 11 – Le plus « familles » : entraide
Page 13 – Le plus « séniors » : vivre ensemble
Page 15 – Le plus « accessibilité » : ergonomie et coopération
Page 17 – Le plus « créatifs et personnes en transition » : modularité
Page 18 - Tir Groupé et Smala : 25 ans d'histoire
Page 19 – A la source du projet, une expérience pratique de 25 ans
Page 20 – Revue de presse
Page 21 – Où et comment bâtir ce rêve ?
Page 23 – Témoignages de l'aventure humaine
Page 25 - Éco-construction
Page 27 – Ecopol, une proposition innovante face à la crise du logement ?
Page 34 – Le réseau mondial des écovillages (GEN)
Page 36 – Les partenariats du label Ecopol
Page 37 – Cap sur l'innovation sociale – en Suisse et en Europe !
Page 39 – Sommaire & Impressum
Page 40 – Contact et comment soutenir ?

IMPRESSUM

Production

Imagination et coordination	Théo Bondolfi
Assistants de production	D. Sanikidze et M. Aït Lahcen
Co-rédaction textes	Pryska Ducoeurjoly
Création graphique	Yann Le Cahain
Patronage	Mariette Glauser, présidente d'honneur de Smala
Images	Théo Bondolfi & divers sous licence CC-BY-SA

Ce livret est distribué gratuitement à nos membres et cercles de sympathisants
Commandes sur demande : info@lasmala.org

Ces textes sont sous licence d'Art libre (LAL, cf. www.artlibre.org), vous pouvez les copier, les modifier et les redistribuer à condition de mentionner les auteurs et... cette licence !

Notre formule premier contact : la convivialité !

Déjà plus de 130 rencontres pédagogiques (dites Smala CoCo) organisées depuis 2013 pour transmettre la démarche Ecopol *!*

CONTACT

Site web : www.lasmala.org
Courriel : info@lasmala.org

Après avoir visité notre site web, vous pouvez contacter :

+ 41 76 376 97 76 (Théo Bondolfi, projets et placements)
+ 41 79 216 19 83 (Noemi Carrara, logements et stages)
+ 41 79 622 02 16 (Adrian Timofte, comité de la Smala)

Smala
Tout un art de vivre

GLOBAL ECOVILLAGE NETWORK

Découverte formation 1er contact : des repas conviviaux !

Comment soutenir les écovillages et la Smala ?

A. En achetant le livre Ecopol sur www.lasmala.org

B. En venant faire un stage de 6 mois, une immersion de 36h...

C. En plaçant des fonds dans nos projets d'utilité publique